FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE SOUTIEN À L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE:[1]
Au-delà de l'éducation – Façonner des citoyens actifs et responsables

1.Tous les signataires mentionnés dans le présent formulaire sont des résidents ou des citoyens de (citoyens résidant à l'étranger uniquement s'ils ont informé leurs autorités nationales de leur lieu de résidence): BELGIQUE

2.Numéro d'enregistrement attribué par la Commission européenne: ECI(2016)000003 **3.Date d'enregistrement:** 06/10/2016

4.Adresse internet de la proposition d'initiative citoyenne dans le registre de la Commission européenne: http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/initiatives/ongoing/details/2016/000003

5.Intitulé de la proposition d'initiative citoyenne: Au-delà de l'éducation – Façonner des citoyens actifs et responsables

6.Objet: Un ensemble de mesures d'incitation, notamment sous la forme d'un soutien et d'un suivi, en vue d'intégrer une éducation à la citoyenneté dans les programmes d'études à tous les niveaux de l'enseignement formel dans l'ensemble de l'Europe, le but étant de façonner des citoyens démocratiques

7.Objectifs principaux: Une société démocratique repose sur la participation, les valeurs partagées et la capacité de réflexion critique de ses citoyens. La Commission devrait aider les États membres, à qui il revient de permettre aux jeunes de tous horizons de développer des compétences afin de jouer un rôle actif et responsable dans la société. Pour favoriser la cohésion de cette action, il convient de la coordonner dans l'ensemble de l'Union et ce, en établissant un programme à long terme, en créant des critères de référence, en soutenant les États membres, en réalisant des évaluations périodiques et en partageant les meilleures pratiques.

8.Noms et adresses électroniques des personnes de contact enregistrées: Paul Lambertus SMITS (paul.l.smits@gmail.com), Joanna Maria PANKOWSKA (jmpankowska@gmail.com)

9.Noms des autres organisateurs enregistrés: Guido Kabir TROISI, Esther HILLMER, Monica Ştefania CIURARU, Pablo PALAZON, Domen BRUS

10.Site internet de la proposition d'initiative citoyenne *(le cas échéant)*: http://morethaneducation.eu/

À REMPLIR PAR LES SIGNATAIRES EN LETTRES CAPITALES - Sauf indication contraire, tous les champs sont obligatoires

Je soussigné, certifie, par la présente, que les informations que j'ai fournies dans le présent formulaire sont exactes et que je n'ai pas encore apporté mon soutien à la présente proposition d'initiative citoyenne.

PRÉNOMS COMPLETS	NOMS DE FAMILLE	RÉSIDENCE (rue, numéro, code postal, ville, pays)	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	NATIONALITÉ	DATE ET SIGNATURE[2]

[1] Le formulaire est imprimé sur un seul feuillet. Les organisateurs peuvent utiliser un feuillet imprimé recto/verso.

[2] Signature non obligatoire lorsque le formulaire est soumis par voie électronique au moyen d'un système de collecte en ligne, tel que visé à l'article 6 du règlement (UE) nº 211/2011.

Déclaration de confidentialité: conformément à l'article 10 de la directive 95/46/CE du Parlement européen et du Conseil du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, les données à caractère personnel mentionnées dans le présent formulaire à l'intention des organisateurs de l'initiative proposée ne seront communiquées qu'aux autorités compétentes aux fins de vérification et de certification du nombre de déclarations de soutien valables recueillies pour la proposition d'initiative citoyenne [voir l'article 8 du règlement (UE) n° 211/2011 du Parlement européen et du Conseil du 16 février 2011 relatif à l'initiative citoyenne] et, le cas échéant, seront traitées aux fins de procédures administratives ou judiciaires touchant à cette proposition d'initiative citoyenne [voir l'article 12 du règlement (UE) n° 211/2011]. Les données ne peuvent être utilisées à aucune autre fin. Les personnes concernées ont le droit d'avoir accès à leurs données à caractère personnel. Toutes les déclarations de soutien seront détruites au plus tard dix-huit mois après l'enregistrement de la proposition d'initiative citoyenne, ou, en cas de procédures administratives ou judiciaires, au plus tard une semaine après la conclusion de ces procédures.